



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1430

Approbation d'une convention de dépôt établie entre l'association des rescapés de Montluc et la Ville de Lyon/CHRD

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 27 JANVIER 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 FEVRIER 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : M. GODINOT Sylvain

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1430 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE DEPOT ETABLIE
ENTRE L'ASSOCIATION DES RESCAPES DE MONTLUC
ET LA VILLE DE LYON/CHRD (DIRECTION DES
AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

En 2010, l'association des Rescapés de Montluc a souhaité mettre en dépôt au Centre d'histoire de la résistance et de la déportation ses archives et divers objets liés à son activité depuis sa création en septembre 1944.

Fondée par d'anciens internés de la prison de Montluc, réquisitionnée par l'occupant durant la Seconde guerre mondiale, quelques jours seulement après la libération de Lyon, l'association des rescapés de Montluc s'était fixée comme objectifs d'apporter une aide matérielle et morale aux anciens internés ou à leur famille, d'entretenir la mémoire des victimes et de mener des recherches sur les nombreux disparus.

Elle s'est également engagée pour la sauvegarde de l'ancienne prison, classée monument historique en 2010 et devenu un mémorial national cette même année.

Le fonds déposé comporte notamment le premier drapeau de l'association, deux registres nominatifs reliés des internés de Montluc, constitués en 1945, une collection complète du Bulletin des rescapés de Montluc (décembre 1944-juillet 1966).

L'ensemble du fonds représente 25 boîtes d'archives, dont un lot de vidéocassettes et de cassettes audio.

Le dépôt de ces archives au CHRD permet d'en garantir la conservation mais aussi l'étude.

Le CHRD conserve désormais de nombreux fonds d'archives associatives dont l'analyse permet de mesurer le rôle social et mémoriel des associations d'anciens résistants et déportés après la libération.

La convention initiale de dépôt arrivant à terme, il est proposé de renouveler ce dépôt pour une durée de dix ans, renouvelable une fois.

La convention jointe au présent rapport en formalise les conditions.

Vu ladite convention de dépôt;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention de dépôt établie entre la Ville de Lyon-CHRD et l'association des rescapés de Montluc est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET